

ACTO Terre de diatomée

TERRE DE DIATOMÉE AÉROSOL

Aérosol

Poux rouges - puces - punaises de lit - fourmis

ACTO Terre de diatomée poux rouges - puces - punaises de lit élimine les insectes par contact. Le dioxyde de silicium contenu dans l'aérosol est composé de diatomées fossiles qui entraînent l'élimination des graisses de la cuticule et la déshydratation des insectes. Après évaporation du solvant, la pulvérisation laisse un film de poudre blanche efficace pendant 2 à 3 semaines. Les insectes couverts de poudre, via une application directe ou leurs déplacements sur la surface traitée, meurent en quelques heures (à basses températures ou en présence de forte humidité de l'air, l'effet peut être retardé de 1 à 2 jours). Efficace également sur blattes, cafards, fourmis, poissons d'argent, cloportes...

MODE D'EMPLOI :

Avant de pulvériser le produit sur des revêtements fragiles (bois, PVC, textiles...), faire un essai préalable sur une petite surface cachée. Agiter vigoureusement l'aérosol jusqu'au décollement de la bille. Pulvériser à 20 cm pendant 5 secondes par mètre linéaire sur les surfaces à protéger (encadrements de portes et fenêtres, plinthes, tapis, literies, moquettes, parquets...). Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension. Évacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Ventiler durant 15 minutes après usage. Le tube prolongateur permet de traiter les crevasses, fissures et interstices. Purger l'aérosol tête en bas après utilisation pour dégager la valve, le diffuseur et le tube prolongateur de tout résidu de poudre. L'aérosol laisse un dépôt de poudre blanche.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

- **Poux rouges** : effet dès le premier jour, éradication en 4 jours.
- **Punaises de lit** : éradication en 24 à 48 heures.
- **Puces** : éradication en 24 heures. À renouveler dès la réapparition d'insectes.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Contient du propan-2-ol. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le récipient avec ou sans reliquat de produit dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères. Procéder par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.



DANGER



TERRA 1

**Aérosol de 500 ml +
Tube prolongateur
CARTON DE 12**

COMPOSITION en % (m/m)

Dioxyde de silicium (CAS n°61790-53-2) 7,20 % ; Géraniol (CAS n°106-24-1) 0,03 %.